

EQuAM-M

Enhancing Quality Assurance
Management in Morocco

Auto-évaluation sur l'utilisation de la Boîte à Outils

ProjetEQAM-M

585694-EPP-1-2017-1-ES-EPPKA2-CBHE-SP

Cas de l'université AbdelMalek Essaadi

Tétouan - Maroc

Mai 2020



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

Table des matières

I. Système d'assurance qualité interne de l'institution	3
PARTIE A – MANAGEMENT DE LA QUALITÉ	3
PARTIE B – AMÉLIORATION	3
PARTIE C – INDICATEURS	4
PARTIE D– SATISFACTION	4
II. La boîte à outils	4
PARTIE A – GOUVERNANCE ET MANAGEMENT DES FONCTIONS SUPPORTS	4
A.I – Gouvernance de l'institution	4
A.II – Politique et gestion de la qualité	6
A.III – Gestion des fonctions supports au service des missions	6
A.IV – Système d'information et de communication	8
A.V – Ouverture de l'institution sur son environnement local, régional, national et international	10
PARTIE B – FORMATION	10
B.I – Conception et offre de formation	10
B.II – Planification, organisation, mise en oeuvre et évaluation des formations	11
B.III – Innovation pédagogique	11
PARTIE C – RECHERCHE SCIENTIFIQUE	12
C.I – Politique et organisation de la Recherche scientifique	12
C.II – Coopération scientifique	14
C.III – Production et valorisation de la recherche scientifique	15
C.IV – Evaluation de la recherche scientifique	15
PARTIE D – ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTS ET VIE ESTUDIANTINE	16
D.I – Admission et orientation des étudiants	16
D.II – Vie estudiantine et activités para-universitaires	17
D.III – Suivi des lauréats et employabilité	18
PARTIE E – SERVICES DE L'INSTITUTION ENVERS LA SOCIÉTÉ	18
E.I – Services de l'institution envers la société	18
III. Mise en place de la boîte à outils	19

I. Système d'assurance qualité interne de l'institution

Décrire brièvement le système d'assurance qualité interne de l'institution.

Dans l'organigramme actuel de la présidence de l'université Abdelmalek Essaadi, il n'existe pas une structure formelle qui supervise le système Assurance qualité. Cependant, les pratiques AQ (évaluation, auto-évaluation; procédures; indicateurs; ...) sont omniprésents et dispersés dans la majorité des activités et services de l'institution.

Dans le projet actuel de développement de l'UAE, la démarche qualité est considérée comme une méthode structurante de la modernisation de l'institution. Pour l'opérationnalisation de cette démarche, une cellule centrale dédiée aux opérations d'évaluation et de suivi du système qualité sera instituée au niveau de la présidence.

PARTIE A – MANAGEMENT DE LA QUALITÉ

Décrire brièvement les acteurs impliqués dans la gestion de la qualité, les objectifs sont-ils atteints ?

En principe, toutes les instances de décision de l'institution sont impliquées d'une façon indirecte à l'amélioration du système assurance qualité (Président, vices présidents; SG; doyens et vices doyens; conseils et commissions; ...).

Les instances et les commissions qui découlent du CU ont appris à travailler sur le terrain, à proposer des solutions et à évaluer les résultats en cours. Un débat démocratique et serein existe au sein de l'Université et caractérise les travaux des conseils et des commissions. Chaque année, un rapport d'activité est présenté et discuté par les conseils de l'Université et de la Région. Une copie est envoyée pour information et suivi au Ministère. Ce rapport fait annuellement l'objet d'une conférence de presse à la rentrée universitaire. Ces informations sont, également, véhiculées via le journal interne de l'UAE massivement distribué en interne et chez nos partenaires, et sur notre site Web: www.uae.ma.

PARTIE B – AMÉLIORATION

Décrire brièvement les actions d'amélioration mises en place dans l'institution, quels ont été leurs résultats ?

Suite aux recommandations émises par les différentes commissions pédagogique et de recherche dans leurs travaux d'expertise et d'évaluation, les responsables des filières, des projets et des services sont tenus d'intégrer les améliorations proposées. Cependant, nous constatons l'absence des procédures formelles de suivi des actions d'amélioration et leurs mise en œuvre.

PARTIE C – INDICATEURS

Décrire brièvement les indicateurs de performance suivis ? Comment ont-ils été utilisés ?

Trois types d'indicateurs font l'objet des pratiques de suivi de performance dans notre institution :

- indicateurs de gouvernance (financiers ; contrôle de gestion; recettes propres; budgétaires ; ...)
- indicateurs pédagogiques (taux de réussite; taux d'échec; taux d'encadrement pédagogique et administratif; taux de mobilité des étudiants et des enseignants; ...);
- indicateurs de la recherche scientifique (production scientifique ; citations; recettes propres des projets ; brevets; ...)

Il est intéressant de signaler que ces indicateurs ne sont pas pour l'instant regroupés dans un tableau de bord de gestion qui permet un pilotage rationnel de la performance de l'institution d'une façon intégrée.

PARTIE D– SATISFACTION

Décrire brièvement les sujets des enquêtes de satisfaction ? Quelle est leur fréquence ? quelles mesures adopte l'institution pour promouvoir la participation aux enquêtes ?Quelle est la diffusion des résultats des enquêtes de satisfaction ? Comment ont-ils été utilisés ?

II. La boîte à outils

Pour chaque Référence, décrire de manière analytique les mesures mises en place par votre institution pour répondre à la Référence ainsi que les outils utilisés. Les lignes directrices peuvent être retrouvées dans la boîte à outils.

PARTIE A–GOUVERNANCE ET MANAGEMENT DES FONCTIONS SUPPORTS

A.I – Gouvernance de l'institution

Référence A I.1 – L'accomplissement par l'institution de ses missions et la réalisation de ses objectifs dans un cadre de transparence et d'intégrité.

La cohérence interne des organigrammes est assurée par la « conférence des chefs d'établissement» qui se réunit régulièrement sous la houlette du Président. L'Université dispose également de plusieurs réseaux qui véhiculent l'information auprès des concernés, que se soit en amont ou en aval. Ces réseaux sont ceux : des Secrétaires généraux, Vices-doyens ou directeurs adjoints chargés de la pédagogie ou de la recherche, réseau des intendants, des informaticiens, etc.

Malgré la dispersion des sites de l'UAE sur Tétouan, Tanger et Larache, Al-Hoceima la communication se fait entre les sites par une correspondance intense notamment par le

mailing et surtout l'affichage électronique sur le Portail de l'Université où on trouve les procès-verbaux du CU et de ses commissions.

Référence A I.2 – L'institution dispose d'une vision précise et mise en œuvre concernant ses missions et ses objectifs, et conforme aux textes législatifs et réglementaires régissant l'enseignement supérieur.

Le pilotage de l'UAE obéit aux dispositions de la loi où le Président exécute les décisions des conseils d'Université et de Gestion. Ce pilotage est accompagné par des réunions régulières avec les vices présidents, les doyens et les directeurs. Les vice-présidents et le secrétaire général sont invités au CU et suivent de près le travail des commissions. Ainsi l'équipe présidentielle a réussi à préparer les décisions des conseils en élaborant des dossiers de bonne qualité et en veillant à les diffuser aux membres. Les conseils se réunissent périodiquement (en moyenne deux réunions par semestre). L'équipe présidentielle, renforcée par des chargés de mission de Communication, entrepreneuriat, relations internationales, veille, par la suite, à appliquer les orientations et les décisions des conseils.

Le CU est administré par un conseil qui comprend plus de 70 membres (le Président de l'UAE, 4 représentants des autorités élues et locales, 7 représentants des secteurs économiques et sociaux, 3 représentants élus des enseignants-chercheurs de chaque établissement; 3 représentants élus des personnels administratifs et techniques de l'UAE ; 3 représentants élus des étudiants de l'UAE ; les chefs d'établissement universitaire de l'UAE ; un chef d'établissement d'enseignement supérieur privé). Le CU est investi de tous les pouvoirs et attributions nécessaires à l'administration de l'Université. Sont issus du CU les organes suivants :

1. Conseil de gestion;
2. Commission pédagogique de l'Université;
3. Commission de la recherche scientifique et de la coopération;
4. Commission des affaires sociales, culturelles et sportives;
5. Commission du suivi des règlements intérieurs (Ad hoc).

Le conseil de l'UAE se réunit périodiquement (en moyenne deux réunions par semestre). Le président et son équipe présidentielle veille, par la suite, à appliquer les orientations et les décisions du conseil.

Référence A I.3 – L'organisation interne et le leadership du dirigeant permettent un pilotage efficace de l'institution.

L'institution est dirigée par le Président pour une période de quatre années. Il est choisi, après appel ouvert aux candidatures, parmi les candidats qui présentent notamment un projet de développement stratégique de l'université. Il délègue tout ou partie de ses pouvoirs d'ordonnateur aux chefs d'établissement universitaires pour des domaines relevant de leurs compétences. Il est assisté de deux vice-présidents et d'un secrétaire général.

L'organigramme global de l'université est composé de celui de la présidence et de ceux des établissements. En fonction des spécificités de ces derniers un schéma directeur avec un nombre de services adéquat leur sera proposé évitant la fragmentation de l'orientation stratégique et le modèle « Facultaire » d'établissements. Cependant, ce souci d'homogénéisation du fonctionnement ne doit pas contrecarrer les différences de contextes qui existent au niveau de l'UAE et qui font sa richesse.

A.II – Politique et gestion de la qualité

Référence A II.1 – L'institution développe, en partenariat avec les parties concernées, une politique d'assurance qualité. Cette politique fait partie intégrante du pilotage stratégique.

Malgré que les pratiques d'auto-évaluation et d'évaluation sont bien installées, nous constatons l'absence d'une politique formelle de l'assurance qualité de l'institution. Le document Politique d'assurance qualité devrait refléter les lignes directrices, les engagements, les ressources nécessaires pour mettre en œuvre le système Assurance qualité. Ce document doit être discuté et validé par le conseil de l'université.

Référence A II.2 – L'institution met en œuvre sa politique d'assurance qualité à tous les niveaux.

Nous constatons l'absence d'une entité dédiée au système Assurance qualité soit à l'échelle de la présidence soit à l'échelle des établissements. C'est qui pose énormément des problèmes de mise en œuvre et le suivi de la politique Assurance qualité à tous les niveaux de l'université.

A.III – Gestion des fonctions supports au service des missions

Référence A III.1 – L'institution détermine et fournit les ressources humaines nécessaires pour la réalisation de ses activités.

La gestion des ressources humaines est pilotée par le Secrétaire général de l'UAE, au niveau de la Présidence, la division Gestion des Ressources comprend 4 services :

- Personnel administratif et technique.
- Personnel enseignant chercheur.
- Formation continue du personnel.

- Affaires juridiques et contentieux.

L'encadrement pédagogique et administratif était assuré en 2018-2019 par plus de 1100 enseignants-chercheurs permanents et 570 fonctionnaires administratifs et techniques.

Le taux d'encadrement pédagogique moyen est d'un enseignant-chercheur pour 82 étudiants et le taux d'encadrement administratif est d'un administratif pour environ 155 étudiants. Ainsi si la moyenne du taux d'encadrement pédagogique dans les établissements à accès régulé est d'environ 22 étudiants par enseignant (similaire à la moyenne nationale), celle-ci atteint un peu plus de 165 étudiants par enseignant dans les établissements à accès ouvert ; plus faible par rapport à la moyenne nationale pour ce type d'établissement.

En ce qui concerne l'encadrement administratif, la situation est similaire à celle de l'encadrement pédagogique. La moyenne pour les établissements à accès régulé est dans les normes par rapport à la moyenne nationale, alors que la moyenne pour les établissements à accès ouvert est beaucoup plus faible par rapport à la moyenne nationale (165 étudiants par administratif au niveau de l'UAE comparé à 111 au niveau national pour ces établissements).

Les départs à la retraite et l'accélération du processus depuis 2016-2017, tant pour les enseignants-chercheurs que pour le personnel technique et administratif, laissent planer à l'heure actuelle une très lourde menace sur l'avenir des performances de l'UAE. Une stratégie anticipatrice de gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences doit être mise en place.

Référence A III.2 – L'entretien régulier du patrimoine immobilier et mobilier, y compris le matériel d'enseignement et de recherche, suivant une programmation fixe.

Quatre grands axes seront proposés dans cette politique d'extension et de gestion du patrimoine : l'évolution immobilière, la sécurité des usagers, l'adaptation du cadre de vie des usagers et la nécessité d'intégrer la dimension « bâtiment intelligent » dans tous les projets de construction et de réhabilitation des différents établissements. A travers cette démarche la nouvelle équipe du président cherche à dépasser la procédure classique qui consiste à demander annuellement aux établissements de définir leurs besoins prioritaires.

Référence A III.3 – L'institution assure, par une analyse des besoins et par une gouvernance efficace, les moyens financiers nécessaires à court et à long terme.

Dans le projet de développement de l'institution (2019-2022), la stratégie de gestion financière doit être déployée au sein de l'UAE avec notamment l'élaboration d'un plan

d'action quadriennal basé sur des objectifs clairement définis et des indicateurs de résultats à atteindre, l'instauration d'une procédure qui garantit une programmation et une exécution efficiente et transparente des fonds, l'adopter d'un manuel de procédures permettant de bénéficier d'une traçabilité des processus inhérents à la fonction financière, l'instauration d'un suivi régulier d'exécution des conventions de recherche assorti de deux types d'indicateurs : Indicateurs budgétaires et Indicateurs de gestion.

A.IV – Système d'information et de communication

Référence A IV.1 – L'institution collecte, analyse et utilise des informations nécessaires au pilotage efficace de ses programmes de formation, de recherche et des activités de ses différents services.

l'UAE, riche de son expérience en matière de déploiement de son intranet et de développement de contenus numériques et bénéficiant d'un large réseau de partenaires universitaires, nationaux et européens, a mis en place une politique informatique déclinée en plusieurs axes complémentaires :

- mise à niveau des réseaux locaux des établissements et interconnexion de ceux-ci formant ainsi un seul réseau physique ;
- connexion du réseau, ainsi constitué, au réseau académique MARWAN par une liaison haut débit ;
- mise en place d'un vaste réseau sans fil (Wifi) avec 240 bornes wifi pour favoriser le nomadisme et permettre l'accessibilité la plus large possible au réseau de l'UAE ;
- informatisation du service de documentation par le déploiement d'un Système Intégré de Gestion des Bibliothèques (SIGB) gérant plus de 100 000 notices ;
- déploiement de deux plates-formes d'enseignement à distance (Ines et Moodle) et encouragement au développement de contenus numériques;
- généralisation d'une messagerie institutionnelle (@uae.ac.ma) à tous les usagers de l'Université : Etudiants, Enseignants et administratifs;
- construction de sites web dynamique (inscription en ligne; prestations de service en ligne, ...)

Pour rendre les tâches plus faciles et accessibles, des structures et des outils informatiques ont été mis en place :

- Apogée : système de gestion de la scolarité des étudiants, délibération des jurys d'examens.
- SIMARECH : système d'information pour la gestion et la valorisation de la recherche
- PMB : système de gestion documentaire.
- CRI : Gestion, optimisation et la rationalisation des ressources informatiques ainsi que le développement et mise à disposition de ressources logiciels.
- GPI : système de gestion, en cours d'acquisition, du patrimoine immobilier de

l'Université

- OLERP : Progiciel de Gestion Intégrée pour une gestion efficiente du personnel enseignant, administratif et technique (en cours d'acquisition).
- Sage X3 : Progiciel de Gestion Intégrée pour la gestion financière et comptable pour les universités marocaines.
- ENT.(Environnement Numérique de Travail)

Référence A IV.2 – L'institution communique efficacement avec toutes les parties concernées, via des canaux de communication performants.

Par sa politique de communication, l'UAE cherche avant tout à constituer un outil de gestion contribuant à la réalisation des grandes orientations de l'Université. Cette politique se concrétise dans un plan de communication qui énonce les priorités institutionnelles de communication.

En interne, l'UAE communique régulièrement avec les personnes formant sa communauté (étudiants, Enseignants et personnel administratif et technique) pour développer leur sentiment d'appartenance et favoriser leur engagement envers les missions de l'Université.

La cellule communication consulte régulièrement les membres de la communauté universitaire pour solliciter leurs opinions, réactions, avis et conseils. Elle le fait notamment avec les chefs d'établissements, les responsables de service et les associations et clubs étudiants.

En externe, la communication vise avant tout à faire connaître les missions de l'Université, ses programmes, ses orientations et ses réalisations.

Pour communiquer, l'UAE met en œuvre, selon l'événement ou le public ciblé, divers supports et canaux de communication :

- La communication aux médias
- Rencontres et meetings
- Site Web dynamique et à jour
- Publications
- Réseaux sociaux
- Intranet
- ...

A.V – Ouverture de l’institution sur son environnement local, régional, national et international

Référence A.V.1 – L’institution favorise des partenariats utiles avec des organismes publics ou privés à l’échelle locale, régionale, nationale et internationale.

Référence A.V.2 – L’institution assure la mise en oeuvre de la coopération internationale.

PARTIE B– FORMATION

B.I – Conception et offre de formation

Référence B.I.1 – L’institution dispose de processus d’élaboration et d’approbation des filières et des contenus, de manière à répondre aux compétences et acquis d’apprentissage visés (savoir, savoir-être et savoir-faire). La conception tient compte du contexte régional, national et international.

En 2018-2019, l’effectif des étudiants dépasse les 100.000 (100.856). Cette population a connu une forte progression au cours des dix dernières années passant de 27 216 étudiants en 2010-2011 à plus de 100 000 2018-2019.

La majorité des étudiants inscrits à l’UAE en 2017-2018 l’était dans les six établissements à accès ouvert, à savoir 78.104 étudiants sur les 88.239, soit 89% de l’effectif total, alors que seulement 10.135 (11%) l’étaient dans les établissements à accès régulé.

L’analyse des effectifs des étudiants inscrits dans les différentes filières ouvertes à l’UAE en 2017-2018, montre que 82% de l’effectif total étaient inscrits dans les 32 Licences d’études fondamentales (LEF) ouvertes dans les établissements à accès ouvert, d’où l’importance de proposer des solutions réalistes et effectives pour palier à ce déséquilibre et à ses conséquences sur l’employabilité des jeunes diplômés. Il est à noter, par ailleurs, que 60% de cette population étudiante est inscrite dans le champ disciplinaire des sciences juridiques, économiques et sociales.

Parmi les points forts des processus d’élaboration et d’approbation des filières, nous citons :

- La standardisation des processus d’accréditation des filières du système LMD à l’échelle nationale (canevas descriptifs des filières; CNPN des filières; délais;...)
- L’évaluation des filières par les experts de l’ANEAQ
- Les modalités d’expertise des filières en formation initiale par les commissions pédagogiques des établissements et de l’université ;
- Le processus d’accréditation de la formation continue diplômante.

- Le travail sérieux de la commission pédagogique de l'université.
- La conception de certaines filières suite à un besoin ressenti dans la région.
- La remontée de l'information au ministère dans les délais.

Référence B I.2 – L'institution veille à la clarté de son offre de formation. Elle met en place un processus d'orientation efficient pour faciliter l'orientation des nouveaux étudiants.

L'UAE dispose d'une cellule d'Accueil, d'Information, et d'Orientation. Sa mission principale est d'orienter les nouveaux étudiants. Dans ce sens, chaque année elle organise des jours portes ouvertes de l'université. De même, elle participe par des stands dans les différents forums et manifestations à l'échelle régionale et nationale.

B.II – Planification, organisation, mise en oeuvre et évaluation des formations

Référence B II.1 – L'institution assure la gestion de ses formations et l'accompagnement des étudiants. Elle fournit les moyens nécessaires et adéquats pour soutenir ses programmes et ses étudiants.

Référence B II.2 – L'institution dispose de programmes de formation et d'une politique d'évaluation des étudiants et des enseignants, en prenant compte l'analyse des progrès et de réussite des

B.III – Innovation pédagogique

Référence B III.1 – L'institution veille à la promotion et au soutien des projets d'innovation pédagogique et d'excellence en vue d'améliorer l'insertion des diplômés dans le monde professionnel.

Depuis la mise en application de la réforme universitaire en 2003-2004, l'UAE a fixé comme objectif principal l'élaboration d'une politique de formation basée sur 4 points essentiels :

- encourager la professionnalisation des formations;
- améliorer le taux d'inscription des étudiants dans les filières sciences et techniques;
- proposer des formations pour accompagner les grands programmes nationaux et régionaux;
- encourager l'ouverture sur l'international et la mobilité des étudiants

Afin de concrétiser ses objectifs et d'augmenter le nombre de filières professionnalisantes et les effectifs d'étudiants qui s'y inscrivent, la nouvelle stratégie de professionnalisation consistera à impliquer nos partenaires socioéconomiques à plusieurs niveaux de la formation de l'étudiant. Pour cela, il nous faut identifier au préalable le bassin d'emploi de la Région afin de cibler les secteurs porteurs en matière d'insertion professionnelle.

Référence B III.2 – L'institution offre et garantit un environnement propice à l'innovation pédagogique.

PARTIE C –RECHERCHE SCIENTIFIQUE

C.I – Politique et organisation de la Recherche scientifique

Référence C I.I – L'institution connaît ses potentiels humains, ses moyens matériels et financiers ainsi que les opportunités offertes par son environnement régional, national et international en matière de la recherche scientifique.

L'analyse de la situation de la recherche scientifique et technique au niveau de l'UAE révèle un certain nombre de faiblesses, que l'on retrouve d'ailleurs à l'échelle nationale, se résumant comme suit :

- la dispersion des structures de recherche, l'inefficience de certaines et l'absence de travail en réseau ;
- le manque d'implication d'un grand nombre d'enseignants-chercheur ;
- le rôle peu valorisé du doctorant dans le système de la recherche ;
- la complexité des procédures d'engagement des budgets alloués à la recherche
- l'absence de moyens de fonctionnement pour les plateformes de recherche ;
- l'absence de budget de fonctionnement en relation avec les besoins réels ;
- le manque de visibilité internationale ;
- la faible adéquation des thématiques de la recherche avec les besoins du pays, d'où la faible implication du secteur privé dans la recherche universitaire.

Référence C I.2 – L'institution dispose d'une stratégie de recherche scientifique, d'une vision prospective et d'objectifs scientifiques pertinents, et ce conformément à sa mission et en adéquation avec son environnement régional, national et international.

L'élaboration d'une politique de recherche passe par la caractérisation du potentiel de recherche de l'Université dans un but d'optimisation, de cohérence et de lisibilité. Elle s'appuie principalement sur la ligne d'action du projet de développement de l'Université présenté par le Président. La déclinaison de cette politique en actions a commencé par la structuration de la recherche, la création de quatre Centres d'Etudes Doctorales (CED), l'accréditation par le ministère de neuf formations doctorales, l'instauration du Collège Doctoral, l'encouragement de l'excellence scientifique, de l'innovation, de la valorisation des résultats de la recherche et de l'ouverture sur le monde socioéconomique.

Des actions ont été menées également en faveur des étudiants telles que l'adoption d'une charte des thèses commune au niveau de l'Université, l'amélioration de l'environnement de travail et l'encouragement à la création des Associations des doctorants et des lauréats de l'Université.

Référence C I.3 – L'institution organise et pilote les activités de recherche scientifique et s'assure de l'opérationnalisation de sa stratégie.

Le pilotage et l'opérationnalisation de la stratégie de recherche est supervisé par le vice président chargé de la recherche scientifique et la coopération. Le suivi, l'évaluation et les recommandations d'amélioration sont assurés par la commission de la recherche scientifique issu du CU. Cette commission se réunit au moins deux fois par trimestre. Les PV des réunions sont communiqués aux différentes parties prenantes. La dite commission propose les projets de décision sur l'opération de la stratégie de recherche au CU pour validation.

Deux actions numériques ont été menées en faveur de la gouvernance de la recherche : développement du Système d'Information et de Gestion de la recherche appelé « Sirech : www.uae.ma/sirech/ » et la mise en place d'un site web dédié à l'insertion des lauréats « Khirij : www.khirij.uae.ma ».

Référence C I.4 – L'institution veille au bon déroulement des études doctorales et assure les conditions favorables au développement des travaux de recherche au sein des structures de

Les formations doctorales accréditées à l'UAE (la plus part lors de l'appel d'offre de 2008-2009) sont au nombre de 16 recouvrant tous les champs disciplinaires et regroupées dans 5. Il

est urgent que les Centres d'études doctorales, au nombre de 5 à l'UAE, soient dotés d'un statut d'autonomie, de ressources humaine et financière pour s'acquitter pleinement de leur mission. Les doctorants devront bénéficier de formations complémentaires adéquates et de stages à l'étranger et de dispositifs d'accompagnement pour l'après thèse.

Pour une organisation performante et transparente des concours d'admission aux cycles formations doctorales une procédure a été validée par le CU est supporté sur une plate forme Numérique www.gcd.uae.ma;

C.II – Coopération scientifique

Référence C II.1 – L'institution dispose d'une stratégie de coopération scientifique à objectifs déterminés, efficace et globale.

L'UAE, ouverte sur l'extérieur, a une politique internationale de grande envergure de par sa position géo- graphique et l'esprit d'ouverture qui la caractérise.

L'ouverture de l'UAE sur les universités étrangères se manifeste par des actions intégrées dans les différents domaines de la recherche et par la signature d'accords de coopération.

L'UAE participe et avec succès aux appels d'offres lancés dans le cadre de la coopération européenne (TEM- PUS, PCRD, Avicenne, Erasmus, etc.) ou entre le Maroc et des pays amis tels que la France, l'Espagne, la Belgique, etc.

Ces collaborations concernent tous les champs disciplinaires existant dans les établissements universitaires de l'UAE : Sciences et Techniques, Lettre et Sciences Humaines, Droit et Economie.

L'internationalisation de l'Université concerne les deux volets suivants :

- la formation,
- la recherche.

Les actions concernées par l'internationalisation peuvent se regrouper comme suit :

- internationalisation des formations et programmes ;
- internationalisation de la recherche ;
- apprentissage des langues ;
- mobilité des étudiants étrangers ;
- mobilité des étudiants de l'Université vers l'étranger ;
- accueil des professeurs invités ;
- mobilité des professeurs de l'Université vers les universités étrangères ;
- émergence de réseaux et de centres.

La présidence dispose d'un service de coopération internationale jeune, ambitieux et dynamique qui bénéficie d'un appui inconditionnel de son Président. Ce service de coopération internationale est composé de personnels compétents dans le domaine de

l'international. Ce service est supervisé par un chargé de mission qui assure la coordination et le suivi de l'ensemble des activités de la coopération.

Référence C II.2 – L'institution promeut la coopération internationale.

La stratégie de la présidence pour accompagner et stimuler la recherche scientifique et le développement de partenariat au niveau de l'UAE doit viser essentiellement trois objectifs, à savoir, consolider l'intégration de l'UAE dans les systèmes de recherche euro-méditerranéens, créer des liens forts avec l'environnement socioéconomique et favoriser l'émergence d'une grande diversité interdisciplinaire et la création de pôles d'excellence en relation avec le développement de l'Université et les préoccupations économiques et sociales régionales, nationales et internationales.

C.III – Production et valorisation de la recherche scientifique

Référence C III.1 – L'institution met en place un dispositif de soutien à la recherche scientifique et à l'innovation. Elle veille au développement de la recherche scientifique, assure son dynamisme et promeut l'excellence dans ce domaine.

Référence C III.2 – L'institution mène une politique de valorisation et de transfert des résultats de la recherche.

Référence C III.3 – L'institution dispose d'une stratégie de communication efficace et appropriée dans le domaine de la recherche scientifique.

C.IV – Evaluation de la recherche scientifique

Référence C IV.1 – L'institution mène une évaluation périodique de ses stratégies, ses organes et ses structures dans le domaine de la recherche scientifique.

PARTIE D – ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTS ET VIE ESTUDIANTINE

D.I – Admission et orientation des étudiants

Référence D I.1 – L'institution définit les qualifications des étudiants ciblés, et ce conformément à sa mission et ses objectifs. Elle met en place pour chaque formation des procédures claires et appropriées d'admission et de sélection des étudiants afin de leurs garantir la réussite.

L'admission des étudiants dans les différents cycles soit dans les établissements à accès régulé ou ouvert est régie par un cadre normatif et des procédures qui assure la transparence. Sur le portail de l'université www.uae.ma, nous pouvez consulter les Modalités d'accès aux différents filières Système LMD les et télécharger les différents documents. Les processus des admissions sont entièrement gérés par des plates formes numériques en ligne.

Modalités d'accès aux LPs et Masters sur www.uae.ma :

- Architecture pédagogique
- CNPN
- Descriptif des filières
- Textes Réglementaires: Loi 01.00 (version arabe & version française)
- Règlement d'évaluation pour les LEF
- Modalités d'accès aux Licences Professionnelles 2018/2019
- Modalités d'accès aux masters 2018/2019

Référence D I.2 – L'institution adopte des procédures claires et transparentes dans la gestion des affaires estudiantines.

Chaque établissement universitaire dispose d'un certain nombre de services mis à la disposition des étudiants; il s'agit des services de scolarité, d'Interface, des cellules culturelles, sociales et d'information orientation.

Ces services travaillent en coordination avec les chargés des affaires pédagogiques, culturelles, sociales et sportives.

Les tâches qui incombent au service des affaires estudiantines sont :

- Accueil, information et orientation.
- Vie scolaire des étudiants (inscription, réinscription, carte étudiants, attestation,etc.).
- Gestion des bourses.
- Logistique des contrôles continus, examens et concours.
- Participation à l'information et aux campagnes d'orientation.
- Coordination des activités socio culturelles et sportives.

D.II – Vie estudiantine et activités para-universitaires

Référence D II.1 – L'institution soutient la représentativité des étudiants au sein de ses structures et leur implication dans toutes ses activités.

Concernant les élections des étudiants, il faut distinguer entre les élections réglementées par la loi 01.00 et les élections que les étudiants organisent entre eux pour gérer leurs clubs ou bien pour élire leurs interlocuteurs auprès de l'administration.

Pour les élections réglementées, il s'agit d'élire pour chaque cycle un représentant dans le CU. Trois étudiants élus parmi les représentants des étudiants dans les conseils des établissements siègent au conseil de l'université. Cependant, le taux de participation aux élections reste faible, ce qui nuit à la représentativité des étudiants.

Référence D II.2 – L'institution dispose d'une politique de promotion des activités culturelles, sportives, scientifiques et d'innovation pour encourager l'épanouissement des étudiants et leur développement personnel.

Il est intéressant de signaler que les conditions de vie étudiante sont un élément déterminant dans la réussite ou l'échec des étudiants. Le projet de développement de l'UAE pour la période 2019-2022, accorde à ce sujet une importance prioritaire à l'instauration et l'institutionnalisation d'une véritable politique de la vie estudiantine, ambitieuse et volontaire. Dans ce sens, un chargé de mission des affaires culturelles a été nommé pour booster la dynamique des clubs chez les étudiants (théâtre, musique, sport, art, ...).

Actuellement, les activités des clubs s'inscrit beaucoup plus dans un esprit facultaire. Chaque établissement dispose d'un nombre important de clubs dynamiques gérés par les étudiants, dont la majorité est situé dans des établissements à accès régulé disposant d'un minimum de ressources financières et humaines. Chaque année, l'Université et les établissements organisent diverses activités : forums, journées spécifiques, festivals, etc.

Le volet sportif n'est que partiellement ancré dans notre université au regard des moyens négligeables accordés au bureau des activités sportives de la présidence et des faibles investissements consentis en infrastructures.

Référence D II.3 – L'institution définit et met en oeuvre un ensemble de normes morales clairement énoncées relatives aux droits et devoirs des étudiants. Elle apporte le soutien social approprié à ses étudiants.

D.III – Suivi des lauréats et employabilité

Référence D III.1 – L'institution accorde un intérêt particulier à l'insertion de ses diplômés. Elle renforce ses liens avec le milieu socioprofessionnel pour identifier les opportunités offertes par le marché de l'emploi et développer des mécanismes d'aide à l'intégration professionnelle.

L'UAE s'est engagé à renforcer les éléments de professionnalisation et le déploiement de dispositifs destinés à favoriser l'insertion, afin d'amener les étudiants à mieux repérer leurs atouts, de les préparer à la connaissance des métiers et du marché de l'emploi, et enfin de promouvoir les compétences acquises par les lauréats. Cela se traduira au final par l'intégration d'une Structure d'Aide et de Suivi à l'Insertion Professionnelle au sein de l'université.

A ce titre, le Career Center de Tanger, domicilié à l'ENSA de Tanger, représente un interlocuteur de choix pour accompagner l'UAE dans son objectif de renforcer l'employabilité de ses lauréats. Par ailleurs, l'animation d'un guichet ANAPEC au sein de l'université serait une réelle valeur ajoutée pour les étudiants.

Référence D III.2 – L'institution mène des enquêtes d'opinion et analyse régulièrement les informations concernant les lauréats en vue d'évaluer l'adéquation de ses formations aux besoins socioprofessionnels et apprécier leur qualité.

PARTIE E – SERVICES DE L'INSTITUTION ENVERS LA SOCIÉTÉ

E.I – Services de l'institution envers la société

Référence E I.1 – L'institution contribue au développement social, économique et culturel, à l'échelle locale, régionale et nationale.

Référence E I.2 – L'institution s'implique et encourage les activités citoyennes, les échanges et les débats sociétaux.

III. Mise en place de la boîte à outils

Commenter l'utilisation de la boîte à outils en indiquant notamment les problèmes rencontrés, les appréciations/points forts de la boîte à outils et les améliorations à apporter.



Score
1,00
1,83
2,33
2,00
2,14
2,15
2,33
1,75
1,00

Score
1
2
3
4

